

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 MARS 2012

Présents : M. Colino, Mme Delaunay, M. Boilay, M. Blin, M. Forant, Mme Legoupil, M. Crave, M. Courant.

Absents : M. Bouillon, Mme Duvelleroy

Absents excusés : Mme Lebigot (pouvoir à M. Boilay), Mme Martin Calderon (pouvoir à Mme Delaunay), M. Delaunay (pouvoir à M. Colino), M. Bernier (pouvoir à M. Forant)

Secrétaire de séance : M. Boilay

Monsieur Colino ouvre la séance, il constate que le quorum est atteint et informe le conseil des pouvoirs donnés.

Il présente le procès verbal de la séance du 21 mars 2012 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Compte de gestion et compte administratif 2011 – budget primitif 2012 (commune)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le compte de gestion 2011
- En l'absence de M. le Maire, approuve le compte administratif 2011
- Adopte à l'unanimité le budget primitif 2012
- Affecte à la section d'investissement compte 1068 la somme de 119 562,59 €

2. Compte de gestion et compte administratif 2011 – budget primitif 2012 (assainissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le compte de gestion 2011
- En l'absence de M. le Maire, approuve le compte administratif 2011
- Adopte à l'unanimité le budget primitif 2012
- Affecte à la section d'investissement compte 1068 la somme de 578 €

3. Questions diverses

Monsieur Boilay tient à rappeler au conseil municipal que la commune est tenue d'appliquer les lois et précise que le terrain de Monsieur Lemaitre est du domaine privé donc la commune ne peut donner aucune autorisation.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la procédure, concernant la mise au tribunal administratif pour l'antenne SFR, est lancée, que le délai d'instruction est de 18 mois.

La séance est levée à 19h45.